

## Discours de réception de Joseph Fourier

*M. Fourier, ayant été élu par l'Académie française à la place vacante par la mort de M. Lémontey, y est venu prendre séance le jeudi 17 avril 1827, et a prononcé le discours qui suit :*

Messieurs,

L'Académie française a cultivé et perfectionné toutes les parties de notre littérature ; elle a compris dans cette étude l'art d'exprimer les vérités même les plus abstraites. Ce motif a souvent porté vos prédécesseurs à admettre parmi eux les écrivains qui nous ont transmis l'histoire des sciences. En m'honorant de vos suffrages, vous avez voulu faire connaître à ceux qui me succéderont dans cette carrière, que vous tenez compte de tous les efforts, que vous décernez des récompenses même entièrement indépendantes du succès, et que vous considérez surtout le désir sincère d'être utile.

Cette élection, Messieurs, m'inspire une vive reconnaissance ; et en même temps elle m'avertit que je dois écarter toute pensée présomptueuse, et rapporter seulement ces témoignages de votre estime au corps illustre qui m'a choisi pour l'un de ses interprètes, et dont je vois chaque jour les travaux immortels couronnés par les hommages de l'Europe.

Les titres littéraires de M. Lémontey, à qui je succède, sont connus de toutes les personnes qui s'intéressent à l'étude de la philosophie et de l'histoire. Lorsque vous l'avez appelé au milieu de vous, celui qui présidait à sa réception (M. Campenon) apprécia ses ouvrages dans un discours que l'on doit regarder comme un modèle pour la justesse des pensées et l'élégante précision du langage.

Pour moi, je ne puis consacrer à la mémoire de mon prédécesseur qu'un bien faible tribut, sans art, et sans autre dessein que d'exprimer le vrai caractère de son talent, autant qu'il m'est permis de le saisir. Mais l'orateur célèbre qui doit prendre la parole après moi, suppléera facilement à l'imperfection de cet hommage. L'autorité de ses jugements littéraires est le fruit d'une étude profonde, et il les exprime avec cette éloquence admirable qui naît de l'élévation du cœur.

M. Lémontey exerça d'abord ses talents dans la carrière du barreau ; et l'on pouvait craindre que ses premiers succès ne le détournassent des études littéraires : mais dans le même temps que la ville de Lyon applaudissait à ses talents, il gagnait des causes d'un autre genre à l'Académie de Marseille. Il y fut couronné deux fois pour les éloges de Fabri de Peiresc et du célèbre navigateur Cook. Il entreprit dès lors des recherches, et acquit une instruction fort étendue dans les branches les plus diverses de l'histoire, de l'économie civile et de la littérature.

Écrivain spirituel, lecteur curieux et vraiment infatigable, il porta dans la plupart de ses ouvrages les traits d'une satire ingénieuse et originale. Il étudia toutes les sources de nos connaissances historiques ; et peut-être il s'attacha moins à distinguer les grands résultats et les vues générales, qu'à découvrir des rapprochements singuliers et inattendus.

Il se plaisait à recueillir dans les archives, et dans les dépôts les plus secrets, des papiers d'État, des mémoires inédits et des instruments originaux jusque-là ignorés. Des recherches aussi étendues

ont donné à ses ouvrages historiques un caractère particulier. Même lorsque l'auteur ne rapporte que les événements principaux, on peut juger, après un examen approfondi, qu'il a connu une multitude innombrable de faits.

Ses écrits sont remarquables par la diversité singulière des genres et des sujets. Il a traité les plus graves questions de l'histoire et de la philosophie morale, et il a publié des romans, des fables, des odes et des opéras. Ses notices biographiques et ses éloges rappellent des noms bien différemment célèbres, entre autres ceux de Colbert, du cardinal de Retz, de la duchesse de Longueville, de l'historien de Thou, de l'abbé de Chaulieu, et des célèbres actrices Clairon et le Couvreur. Il n'y a presque aucune de ces notices où l'on ne trouve des vues entièrement nouvelles, et des faits importants qui n'avaient pas été remarqués.

Il a imité, dans la littérature étrangère, Swift, Sterne, Hamilton, et même l'Arioste, et quelques écrits de Franklin ; et dans la littérature ancienne, Lucien et surtout Apulée. On peut juger, par cette seule énumération, de la flexibilité de son talent. Son style n'est pas exempt de recherche ; on y remarque peut-être trop l'opposition continuelle des idées, et même celle des mots. Mais ce style est animé, il intéresse, il abonde en saillies ingénieuses, surtout lorsque l'auteur se livre à son penchant fort naturel pour l'ironie. Enfin, s'il est aisé de critiquer ses ouvrages, il est du moins presque impossible d'en cesser la lecture dès qu'on l'a commencée.

Pour exceller dans les arts, il faudrait, suivant le conseil d'un grand critique, discerner d'abord la destination qu'on a reçue de la nature, et diriger tous ses efforts vers un seul but, sans négliger toutefois les rapports que d'autres études peuvent avoir avec cet objet unique. M. Lémontey a écrit dans un temps où il eût été difficile de suivre ce précepte, et il a été entraîné par une facilité extraordinaire. C'est principalement dans ses contes philosophiques qu'il a montré un talent fécond, facile et original. Par exemple, dans ceux dont le sujet est l'encan de Pertinax, ou la singulière origine du sénat de Samos, et dans quelques écrits de ce genre, on trouve assurément autant d'imagination, et plus de pensées judicieuses, d'enjouement, de variété et de verve, que dans la longue métamorphose de Lucius Apulée.

De toutes les productions littéraires de M. Lémontey, celle que l'on a regardée comme la plus importante, a pour objet l'histoire de la monarchie française dans le dernier siècle. Il a publié en 1818 la première partie de cet ouvrage qu'il avait commencé d'écrire douze années auparavant. Cette introduction est un essai critique sur la monarchie de Louis XIV. Les deux volumes suivants n'ont pas encore été imprimés ; il s'est élevé, au sujet de cette publication, des contestations judiciaires dont tous les amis des lettres désirent une prompte et heureuse issue.

On trouve encore dans cette introduction le caractère que lui imprime une étude approfondie des sources de notre histoire. Mais un peintre immortel avait déjà présenté le tableau de ce règne mémorable ; et l'on a reconnu que son ouvrage est le fruit d'une longue étude des documents authentiques. M. Lémontey lui-même, après les recherches les plus attentives, n'a pu découvrir qu'un très-petit nombre de faits particuliers qui eussent été ignorés de l'auteur.

Ce tableau de Voltaire est d'une élégance inimitable ; il montre les lettres et les sciences honorées, l'industrie florissante, une marine formidable créée presque tout à coup, et le nom français respecté

de monde entier. Il montre l'influence d'un grand homme sur une nation généreuse, féconde en héros, et sensible à tous les genres de gloire. Il atteste les sentiments dont Louis fut toujours animé, et surtout cet invincible désir de maintenir la France au premier rang des nations. Il rappelle la noble constance du prince dans les plus grands malheurs, et l'aveu plus noble encore des erreurs de son règne, et l'éclat passager des victoires, et la gloire impérissable des arts.

Le titre de grand administrateur qui, selon M. Lémontey, dans son Essai critique, pourrait tenir lieu de tous ceux que l'on a décernés à Louis XIV, est une expression vraie, mais incomplète, qui ne suffit pas à l'impartialité de l'histoire. L'auteur de cet Essai attribue aux infirmités corporelles dont le prince fut atteint, une influence imaginaire sur son génie. Il cherche une explication singulière de grands événements dont la cause assez manifeste est la mort de Colbert et le triomphe de ses ennemis.

L'ouvrage de Voltaire est un monument durable, parce qu'il est vrai dans toutes ses parties principales. L'auteur ne dissimule ni les erreurs, ni les fautes de ce long règne. S'il rappelle la passion des conquêtes les cendres du Palatinat, des persécutions funestes, il se montre fidèle à la vérité de l'histoire, à la conscience du genre humain et aux intérêts politiques de la France. Il ne loue que de grandes et nobles actions.

Déjà la voix de la postérité s'est fait entendre. Elle n'admira point sans doute ces demeures royales, tristement somptueuses, ni cette lutte inutile et malheureuse de l'art et de la nature, ni tant de magnificences stériles ravies à la prospérité du royaume ou à l'ornement de la capitale. Mais la postérité ne refusera pas ses hommages à tant d'autres monuments d'une gloire immortelle.

Aujourd'hui même, dans ce nouveau continent qui doit toute sa prospérité aux institutions et aux arts de l'Europe, une nation sage, libre et puissante, vient de couronner les images de Louis XIV. Après avoir achevé un grand ouvrage public, l'un des plus étonnants que les hommes aient encore entrepris, qui doit établir entre les eaux de l'Océan et le golfe du Mexique une communication intérieure d'une immense étendue, exempte des périls d'une guerre maritime, on a voulu consacrer dans une solennité populaire les noms illustres des princes, des savants, des grands citoyens, des hommes d'État qui, par leur génie et leurs travaux, ont animé le commerce. Toutes les pensées se sont portées d'elles-mêmes sur ces ouvrages prodigieux qui unissent depuis longtemps les deux mers françaises, et qui sont un témoignage admirable de l'impulsion donnée à toute l'Europe par Louis XIV. On a jugé que la statue de ce grand prince devait précéder toutes les autres. Voilà un hommage véritable, que ni la flatterie ni les préventions nationales n'ont dicté. La reconnaissance d'un peuple étranger a décerné librement cette première place dans une liste glorieuse, où l'on ne trouve que des bienfaiteurs des hommes.

En citant l'ouvrage que M. Lémontey a publié en 1818 sur la monarchie de Louis XIV, je ne dois point oublier qu'il ajoute à l'histoire de ce règne un trait capital, dont, à la vérité, l'expression était alors devenue fort opportune. Ce trait est profond et nécessaire, et c'est assurément la leçon la plus grave que puisse nous donner l'histoire des sociétés politiques. C'est que le règne vraiment glorieux et désirable est celui des lois ; c'est que la nature et la fortune imposent des limites bien étroites à la seule influence du monarque, quels que soient son génie et ses vertus ; c'est qu'il n'y a de repos,

d'asile assuré et de solide grandeur que dans les institutions fondamentales que le temps consacre, et rend également chères aux princes et aux peuples.

Dans le cours des événements politiques auxquels mon prédécesseur a participé, il a laissé de nobles témoignages de sagesse, de justice, et de cette modération inébranlable qui est le fruit le plus ordinaire des longues études. Dans l'assemblée législative de 1791, il partagea les vœux publics et l'espoir dont la France était animée. En même temps, il s'opposa aux confiscations ; il combattit avec courage des résolutions odieuses et violentes, et du moins il parvint à y introduire quelques heureuses exceptions.

Quelle affliction profonde n'a-t-il point ressentie, lorsqu'il eut à communiquer les dépêches que l'on venait de recevoir d'Avignon ! Elles rapportaient, les attentats inouïs commis dans cette ville par quelques furieux qui s'y étaient introduits. Saisi d'horreur et de pitié, l'orateur s'arrêta ; les papiers s'échappèrent de ses mains. Suffoqué par ses larmes, il s'évanouit ; la lecture publique ne fut point continuée. La postérité apprendra des crimes dont cette assemblée ne put supporter le récit.

Après les désastres de Lyon, M. Lémontey, qui avait partagé les nobles et mémorables efforts, de cette cité, demeura exposé aux plus grands périls. Son frère, et une partie de sa famille, avaient succombé dans le cours de ces événements funestes. Il put enfin trouver un asile sur le territoire étranger. Il a composé quelques ouvrages dans cette solitude.

Après son retour en France, il ne tarda point à se fixer dans la capitale, et reprit ses grands travaux littéraires. Il avait augmenté sa fortune par l'épargne continuelle et dirai-je excessive de son patrimoine. Mais l'usage qu'il a toujours fait de cette fortune n'est point assez connu. Son penchant pour l'économie était notoire, et ses dons étaient secrets. On ne fait point ici une allégation générale et vague. Nous avons eu longtemps sous les yeux, et nous possédons des preuves incontestables et multipliées d'une bienfaisance extraordinaire ; et nous avons désiré que plusieurs personnes en prissent connaissance. Il laisse à la famille de sa sœur, une fortune considérable, et la somme de ses dons, dans tout le cours de sa vie, est au moins égale à cet héritage. Tous les genres d'infortunes ont eu part à ses bienfaits. Il distingua surtout les personnes qui se consacraient comme lui à l'étude des lettres, et les habitants de Lyon ses compatriotes.

Il désirait vivement que l'enseignement élémentaire pût de venir universel, et il a concouru par une donation aux progrès de l'instruction mutuelle, méthode ingénieuse et philosophique qui réalise chez les modernes une des plus heureuses pensées de Platon.

Il a publié sur les établissements des caisses d'épargne une notice pleine d'intérêt, qui semble avoir été écrite par Franklin. On ne reprochera pas du moins à M. Lémontey, lorsqu'il a donné au peuple cette utile leçon d'économie, de n'avoir pas joint l'exemple au précepte. Son trésor personnel n'était autre chose qu'une caisse d'épargne qu'il administrait parfaitement, et qu'il a toujours

ouverte à l'amitié et au malheur. Dur, et l'on pourrait dire inexorable pour lui-même, il n'a jamais été touché que des privations des autres. En un mot, il a beaucoup épargné, et il a beaucoup donné.

Au reste, ce qui importe surtout à la philosophie et aux lettres, ce sont les ouvrages qu'il nous laisse. Il n'y en a aucun qui ne soit ingénieux, utile aux arts, ou qui n'ait contribué au progrès des connaissances morales et historiques. Je n'ai pu indiquer que ses écrits principaux ; j'ajouterai seulement que dans quelques fragments d'histoire, dans l'éloge de Vicq-d'Azir, et les discours lus aux séances de cette Académie, on reconnaît qu'il ne négligeait point l'étude philosophique des langues, et qu'il avait médité sur les qualités du style qui peut exprimer les résultats des sciences, avec justesse et précision. Il serait à désirer que cette dernière question fût discutée avec quelque étendue dans nos ouvrages classiques. Les illustres fondateurs de cette Académie ont espéré que ses travaux rendraient la langue française de plus en plus capable de traiter de toutes les sciences ; ce sont les termes exprès des premiers statuts. Ces vœux ont été accomplis.

Le caractère principal de la langue française est la clarté. Soit qu'elle expose les principes des sciences, soit qu'elle décrive les plus grands objets de la nature, elle est simple, élégante, noble et précise ; l'expression ne laisse dans l'esprit ni obscurité ni incertitude ; chaque élément du discours est un trait de lumière, Je ne parle point ici des autres propriétés de cette langue qu'on admire dans nos grands poètes ou dans nos orateurs du XVIIe siècle et leurs principaux successeurs, ni de celles qu'elle semble avoir acquises dans les ouvrages de Delille et du chantre harmonieux de Philippe-Auguste. Je ne la considère que sous le rapport du style didactique, le seul qu'il puisse m'être permis de juger. Le génie de notre langue repousse toute expression vague, incertaine, emphatique, obscure ; il n'admet que ce qui est parfaitement intelligible. Si l'on a acquis la connaissance complète des vérités que l'on veut exposer, les expressions les plus claires se présenteront d'elles-mêmes ; le discours sera facile et naturel. Mais rien n'est plus opposé à la vérité du style que le vain désir d'étonner le lecteur, et de se montrer ingénieux ou profond. Toute affectation de ce genre nuit à la clarté, et elle est bien contraire au but de l'auteur, car il abaisse ce qu'il croit élever. C'est à vous, Messieurs, qu'il appartient de perfectionner la littérature des sciences. Deux membres illustres de cette Académie ont déjà traité cet important sujet.

Dans une école à jamais célèbre, que l'Europe nous envie, où les sciences sont enseignées par ceux qui en ont reculé les limites, et sont toutes consacrées au service de l'État, une plume éloquente a tracé les règles du langage et du goût, et celles du style le plus propre à exposer clairement toutes les connaissances positives, Mais ces leçons précieuses, données par un si grand maître, durant quelques années seulement, ont été incomplètement publiées ; l'intérêt des sciences réclame depuis longtemps ces utiles conseils.

Elles les attendent aussi, comme un nouveau bienfait, de celui qui, après avoir enrichi la muse tragique, et cultivé avec tant d'éclat toutes les branches de notre littérature, a si ingénieusement exprimé dans un ouvrage spécial le caractère des principaux genres de composition dramatique.

J'ai dû insister sur l'importance des applications de la littérature aux sciences et aux arts. Et en effet, indiquer de nouveaux moyens de présenter avec clarté toutes les vérités qui sont l'objet de la philosophie naturelle, c'est perfectionner les sciences elles-mêmes, et par conséquent acquérir des

droits à la reconnaissance de toutes les nations. Qui pourrait douter que les destins des peuples ne dépendent du progrès continu de nos connaissances ?

Si l'Europe n'avait point reçu l'inestimable bienfait d'une religion favorable aux lettres, et qui consacre les grands intérêts de l'humanité ; si au contraire le dogme fondamental était le mépris des arts ; si toute innovation était réputée un attentat à la majesté divine ; si les leçons de sagesse, d'humanité, de vertu, que l'antiquité nous a transmises, étaient effacées de tous les cœurs ; si les écrits immortels de Platon, d'Homère, de Cicéron, et des successeurs de ces grands hommes, n'eussent formé les mœurs, éclairé les nations et les rois, cette Europe, aujourd'hui si florissante et si polie, subirait un joug étranger dans l'abjection et le malheur. Aucun gouvernement régulier n'aurait pu s'établir ; la notion même de la propriété, fondement de tout ordre public, ne se serait point développée. Telles sont, Messieurs, les conséquences inévitables du mépris des connaissances humaines ; et si l'on en veut une preuve manifeste et contemporaine, il suffit de jeter les yeux sur les pays subjugués par les Ottomans ; car je viens d'exposer, sans aucune exagération, l'origine et les principes fondamentaux de ces États.

Les sciences et toutes les études littéraires favorisées par les califes Abassides firent autrefois chez les Arabes d'utiles progrès. Mais le dogme fatal a prévalu. Des conquérants farouches ont repoussé durant plusieurs siècles tous les arts de l'Occident ; en sorte que l'on peut connaître aujourd'hui avec certitude comment une longue ignorance influe sur la condition des peuples.

L'État sans forces régulières, sans institutions constantes ; les villes capitales dévastées par les incendies, les révoltes, les maladies contagieuses ; les concussions et les meurtres impunis ; les provinces opprimées, abandonnées comme une proie à quelques aventuriers avides, injustes et sanguinaires ; la spoliation des officiers publics érigée en maxime d'État ; les qualités morales des peuples perverties par les vices du gouvernement ; l'empire menacé d'une perte totale, toujours imminente, dont il n'est plus garanti que par les rivalités des grands États de l'Occident ; enfin, ce qui est la source principale de tous les maux, le droit de propriété territoriale, dans les provinces les plus importantes, est méconnu ou violé. L'homme ne possède avec sécurité, sous l'autorité des lois, ni la terre son héritage, ni les objets de son commerce, ni le fruit du travail de chaque jour.

Dans les derniers temps, les chefs de ces États, frappés de la puissance militaire de l'Europe, et des richesses immenses que procure l'industrie, ont entrepris d'imiter la discipline de nos armées et les procédés de nos manufactures. La science de la guerre et celle des impôts, voilà les seuls arts qu'ils nous envient. Un orgueil indomptable les porte à mépriser tout le reste. Ils ne peuvent comprendre que l'Europe doit sa force et son opulence, non à quelques usages particuliers, mais à l'ensemble de ses institutions. Ils ne savent point que cet art de la guerre est extrêmement composé, qu'il résulte du concours de plusieurs sciences, et de théories administratives perfectionnées par une longue expérience. Ils sont incapables de juger les rapports nécessaires qui unissent les sciences spéculatives, les arts techniques, les progrès de l'industrie, l'administration du trésor, celle de la justice, enfin tous les éléments d'un gouvernement régulier, propre à garantir le bonheur et la prospérité des peuples. Ils veulent la richesse sans l'étude et le travail, la force sans la justice, l'industrie sans la liberté. Mais

la fortune, ou plutôt les lois immuables de la nature humaine confondront cette ambition insensée ; l'histoire nous réserve encore cette importante leçon.

S'il m'est permis de rappeler le souvenir d'une contrée célèbre dont j'ai dû étudier l'histoire et observer le climat, l'Égypte, l'ancienne institutrice des nations, a vu détruire par les conquêtes tous ses établissements politiques et ses arts. Un peuple doux, ingénieux, adonné à la culture, propre à la guerre, constant dans les plus longs travaux, a perdu sous le joug ottoman tous les avantages du plus heureux climat, et jusqu'au souvenir de ses aïeux. L'histoire moderne de ce pays n'est qu'une longue suite de crimes et de révolutions sanglantes ; et son état présent est plus déplorable qu'il ne l'a jamais été. Tous les anciens possesseurs des terres ont été dépouillés ; on a enlevé et anéanti les anciens titres. Un monopole universel a envahi le commerce. Rien n'est excepté, ni les aliments les plus nécessaires, ni les productions précieuses, ni les tissus les plus grossiers ; tout appartient à un seul maître. Enfin, il ne reste aucun vestige de droit naturel, et la nation entière est devenue un peuple de mendiants.

Les plus jeunes sont saisis dans les bras de leurs parents, enchaînés et enrôlés comme soldats. Exemple frappant des vicissitudes des empires, l'Égypte envoie ses fils ravager le Péloponèse et la terre de Cécrops ! Leurs ancêtres ont civilisé la Grèce, ils ont fondé les premières cités, enseigné les lois, la culture et les arts ; ceux-ci y portent l'esclavage et toutes les fureurs d'une guerre d'extermination. Mais les destinées de l'Égypte ne sont point accomplies. Un temps viendra que cette terre auguste, depuis tant de siècles inutilement féconde, recouvrera, sous l'influence des arts de l'Europe, son antique splendeur. Elle sera une seconde fois le centre des relations politiques de l'ancien continent. Ses mers ouvriront des communications faciles avec l'Inde et l'Asie. Elle dominera, elle civilisera l'Afrique, et les peuples de ces vastes contrées lui apporteront à l'envi les tributs d'un immense commerce. Alors les vœux de Leibnitz, de Bossuet, ceux des monarques et des hommes d'État les plus éclairés de l'Europe seront accomplis.

Ces heureux changements dans les mœurs et les relations des peuples sont des conséquences certaines de l'application des arts aux propriétés naturelles des climats. Les causes de cet ordre sont toujours présentes ; des révolutions accidentelles en peuvent altérer ou suspendre l'action, mais elles se reproduisent sans cesse. Il faut savoir qu'il n'y a de contingent et de variable que les détails des événements ; tous les grands résultats des causes principales sont nécessaires, et peuvent être annoncés avec certitude. C'est pour cela qu'on ne doit attendre aucun bienfait d'une imitation barbare et confuse des arts de l'Occident. Tout ce que les ouvrages des hommes ont de grand et d'utile est le fruit du génie, de la sagesse, de la liberté et de l'étude. Il y a sans doute des théories incertaines. On peut citer dans l'histoire des peuples les mieux policés des alternatives et des aberrations funestes : mais les erreurs de l'esprit sont passagères ; elles se combattent et se détruisent ; les maux de la barbarie sont durables.

Eh ! quel souvenir fatal vient se mêler malgré moi aux vœux que je forme pour le progrès de l'intelligence humaine ! Peu de jours se sont écoulés, depuis que les sciences explorées ont fait entendre un cri de douleur qui a retenti dans toute l'Europe. L'ombre de Newton s'est émue. Ce grand homme vient d'appeler au partage de sa gloire un successeur illustre qui a comme lui consacré son génie à l'étude du ciel. Et dans le même temps, un des plus ingénieux et des plus heureux promoteurs des

sciences physiques est enlevé à la patrie de Galilée. Qui pourrait dire par quels efforts de la nature des pertes de cet ordre seront un jour réparées ?

Honorons, conservons à jamais les arts protecteurs et consolateurs émanés de la puissance divine. Que les muses perpétuent, avec la mémoire des grands hommes et le récit de toutes les nobles actions, la gloire éclatante du nom français ; les muses seules donnent l'immortalité ; tout ce qui ne leur est pas confié est la proie de l'oubli.

Que les lettres, qu'un de vos prédécesseurs, Messieurs, a si ingénieusement nommées les conciliatrices du genre humain, rapprochent parmi nous tous les sentiments et tous les vœux. Qu'elles célèbrent les vertus royales, et celles qui environnent le trône et en augmentent l'éclat. Qu'elles rappellent cette politesse gracieuse, élégante et vraiment française, dont l'Europe voit aujourd'hui sur ce trône un modèle accompli. Qu'elles portent à tous les âges ces paroles augustes et touchantes que toute la France a répétées, qui partent du cœur, et arrivent à tous les cœurs, et qui, depuis Henri IV, semblent appartenir à la littérature de nos rois. Que les lettres françaises découvrent, s'il est possible, qu'elles inspirent de nouveaux motifs d'aimer la patrie et de se consacrer à sa gloire.

*Joseph FOURIER, Le 17 avril 1827*